



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2024-85

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, cinq décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, Mme Michelle BEAUDEQUIN, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Etienne FRERE, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Michel POTIER donne procuration à M. Eric BEGUIN (3)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Renaud BOURGEOIS, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC, Mme Nicole TUAL (5)

DEL2024-85 Autorisation du Président pour la signature d'une convention d'occupation de la parcelle C9 sur la commune de Saint-Crépin-aux-Bois

Rapporteur : Monsieur Bernard FAVROLE

La CCLO réalise des travaux de mis en place de chambres de sectorisation afin de faciliter la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable. Une chambre de sectorisation est mise en place sur la commune de Saint Crépin aux Bois au droit de la ferme de la carrière.

Les chambres sont équipées d'une télégestion permettant au délégataire de service public de recueillir les données des débits transitant dans les conduites en temps réel. Pour ce faire, la mise en place d'une antenne relais est nécessaire. Cette antenne est positionnée dans une petite armoire type armoire électrique (60cmx40cm).

Au droit de la ferme de la carrière, la mise en place de cette armoire présente un risque de choc, de dégradations du fait de la circulation des engins agricoles. En accord avec le propriétaire de la ferme de la carrière, il est proposé de mettre en retrait l'armoire de commande au sein de la parcelle du propriétaire le long des bâtiments existant afin de supprimer le risque de dégradation.

La convention d'occupation du domaine privé est proposée à titre gracieux, pour une durée de 10 ans avec tacite reconduction, pour la collectivité et formalise la mise en place des équipements au sein de la parcelle C9 du propriétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** le projet de convention,
- **Autorisé** Monsieur le Président à signer la convention permettant l'occupation du domaine privé par une armoire sur la parcelle C9 au niveau de la commune de Saint Crépin aux Bois,
- **Chargé** Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombres de suffrages exprimés :	33

Pour :	33 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, Mme Michelle BEAUDEQUIN, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	28 novembre 2024



Le Président

M. Franck SUPERBI

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le



ID : 060-24600749-20241205-DEL202485-DE